

ANRH

Créateur d'emplois depuis 1954



Créons ensemble le lieu de
rencontre entre le monde du
handicap et le monde des startups

www.anrh.fr

AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

Créons ensemble le lieu de rencontre entre le monde du handicap et le monde des startups

Et si l'inclusion pouvait être le rapprochement du monde du handicap avec celui des startups ? C'est le challenge que souhaite relever notre Entreprise Adaptée d'Épône, en Région Île-de-France. En effet, dans le but de créer des synergies entre ces deux environnements, Jean-Christophe LEMAIRE, le directeur de l'établissement, souhaite créer début janvier 2021 un espace d'accueil et de co-working pour les jeunes start-up qui débutent leur activité. Pour réussir ce projet innovant et social, nous avons besoin de votre soutien !

S'ouvrir, pour un monde plus inclusif

Créé en 1970, notre établissement fait partie de l'ANRH (Association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés).

Depuis 50 ans, l'Entreprise Adaptée d'Épône accueille des personnes en situation de handicap qui s'épanouissent dans une activité professionnelle. Aujourd'hui elle compte 104 salariés et à travers ses 9 domaines d'activités, elle a su réaliser cette année un chiffre d'affaires qui s'élève à 2,7 millions €. Parmi les 104 salariés, 76% des personnes en situation de handicap ont un CDI qui leur assure une stabilité de l'emploi. Au-delà du maintien de l'emploi que leur offre notre association, travailler chaque jour avec nous, leur permet de créer des liens forts avec leurs collègues, de s'intégrer pleinement dans une vie sociale.

A présent nous souhaitons multiplier les rencontres de nos collaborateurs et les ouvrir encore davantage au monde extérieur. Car la diversité et la mixité font partie intégrante de l'ANRH et de l'ensemble de ses établissements. Nous croyons à un monde plus inclusif, où chaque individu ne reste pas cloisonné dans une case ou une catégorie, mais où les différences deviennent une force.

Inventer un lieu de rencontre entre le monde du handicap et le monde des start-up

Le concept

Constatant l'absence d'espace de co-working dans les communes des Yvelines autour d'Épône, Jean-Christophe LEMAIRE a eu l'idée de s'approcher des start-ups de sa région. L'entreprise Adaptée d'Épône possède une superficie de 4 300 m² dont un plateau de 200 m² que le directeur souhaite réaménager en espace d'accueil et de co-working, pour les start-ups et les micro-entreprises qui démarrent leur activité.

Cette zone est composée de :

- ▶ trois bureaux,
- ▶ d'une salle fermée,
- ▶ d'une salle ouverte (espace co-working).



Créer un lien social fort

A travers ce projet, ce que nous souhaitons avant tout c'est créer du lien. Cet aspect est essentiel car le travail est la principale vie sociale des salariés en situation de handicap. Les visites et rencontres motivent les équipes et apportent une réelle dynamique. Pour les start-ups, ce projet est une vraie ouverture sur le monde du travail social et solidaire. Rencontres et échanges avec nos salariés en situation de handicap, cet espace sera pensé et conçu comme un lieu de vie social. De plus, le professionnalisme de nos salariés sera mis au bénéfice de jeunes marques qui souhaitent démarrer leur première production. Une belle manière de collaborer et travailler ensemble tout en créant du lien.

Vers la création de nouveaux emplois pour les personnes en situation de handicap

Toujours dans l'optique de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, le but de ce projet est aussi de créer de nouveaux emplois. Comment ? En nous inscrivant dans les métiers de demain grâce aux nouveaux partenariats possibles. Selon leurs activités et besoins, nous pourrions avoir par exemple un salarié à temps partiel par start-up accueillie dans notre espace de co-working.

Faciliter l'activité des start-up et microentreprises

Quand le monde du handicap devient un porteur et pilier dans la création de start-ups. Nous avons au fil du temps testé et développé plusieurs expertises métier dans lesquelles nos salariés en situation de handicap se sont spécialisés. Grâce à notre système de management de la qualité certifié ISO 9001, nous nous adaptons sans cesse aux spécificités de nos clients pour des prestations de grande qualité. Ce qui nous permet de travailler par exemple pour des sociétés en cosmétique qui ont des normes très strictes.

Ainsi les start-ups que nous accueillerons, bénéficieront non seulement de nos savoir-faire mais aussi de la force de toute une association, qui possède de nombreux métiers.

Service à la carte et sur-mesure

Notre concept est idéal pour les nouveaux acteurs économiques qui commencent tout juste leur activité. Notre agilité et notre réactivité les aideront à grandir et développer leur business, en nous confiant leur première production à petite échelle par exemple. Bien sûr, selon nos compétences et capacité d'adaptation à leurs besoins.

Nous participons ainsi à faciliter le lancement d'un projet, tout en servant une cause sociale : l'emploi des personnes en situation de handicap.

Devenir un acteur social et économique majeur des Yvelines

Les Yvelines voient augmenter le nombre de création d'entreprise chaque année. De ce fait, la recherche de locaux s'accroît pour les créateurs d'entreprises. Ce qui représente un potentiel important et intéressant pour l'ANRH, en tant qu'espace de co-working de start-ups et pour tous les créateurs d'entreprise. Nous espérons en attirer 5 à 6 pour le lancement de notre espace d'accueil qui leur sera dédiés.

Notre projet se présente comme un réel service pour les créateurs de micro-entreprises car une partie des Yvelines ne donne pas encore accès à des espaces de co-working de ce type.

Avec cette volonté de s'ouvrir vers l'extérieur, la création de notre espace collaboratif participe à l'économie locale et encourage les start-ups à sauter le pas. Elle favorise ainsi la création d'entreprise dans les Yvelines et contribue de manière plus générale à la création d'emplois de la population et donc toute l'économie du département.

Enfin, notre Entreprise Adaptée d'Epône est située dans une zone géographique avantageuse pour les nouveaux acteurs économiques de la région. Accessible et bien desservie, les entrepreneurs-ses pourront gagner notre établissement directement car elle implantée à la sortie de l'autoroute A13 et à 5 minutes de la gare Epône Mezières.

Soutenir un projet qui incarne l'innovation sociale

Les objectifs attendus du projet à moyen et long terme

En terme d'impact social

- ▶ Permettre à des personnes handicapées d'être stimulées par la rencontre avec le milieu des start-ups,
- ▶ Inscrire notre personnel dans les activités de demain,
- ▶ Inciter les start-ups à intégrer des travailleurs handicapés dans leur développement.

En terme d'impact économique

- ▶ Rayonner auprès des acteurs économiques locaux,
- ▶ Favoriser la création et le développement de startups dans le Grand Paris Seine-et-Oise,
- ▶ Pouvoir s'inscrire dans les métiers de demain et créer des partenariats,

Les travaux sont prévus début janvier 2021.



Devenez mécène et faites un don

Depuis 1954, l'ANRH accompagne les personnes en situation de handicap et favorise leur insertion professionnelle en leur permettant d'accéder à un emploi durable. Nous avons pour ambition d'agir pour l'inclusion et incarner l'innovation sociale à travers de nombreux projets en faveur du handicap. Pour y parvenir, nous souhaitons nous rapprocher et collaborer avec des femmes et des hommes qui partagent nos mêmes valeurs : l'inclusion, la dignité humaine, l'émancipation, la mixité et l'égalité.

Pour réaliser ses travaux, l'établissement a besoin de votre soutien pour financer l'aménagement des locaux et l'achat de mobilier. Nous comptons sur votre générosité et votre envie de soutenir le projet en nous aidant à collecter la somme de 20 000 € pour créer un lieu convivial et chaleureux pour les entrepreneurs-ses de demain.

Objectif de la collecte de don, 20 000 €, dont :

- ▶ Aménagement des locaux : 12 000 €
- ▶ Achat du mobilier : 8 000 €

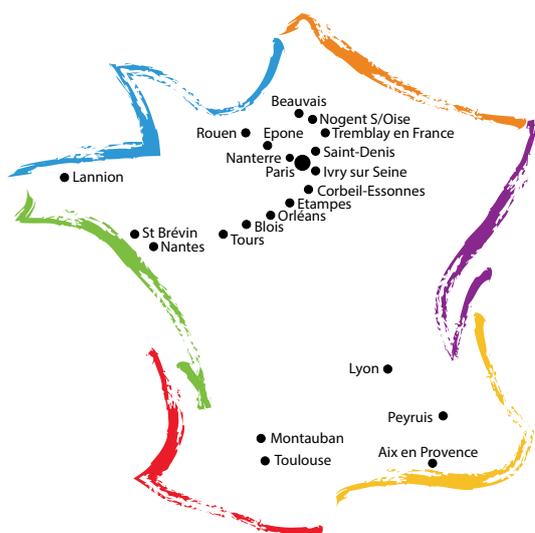
Votre réduction fiscale

Votre don est déductible à hauteur de :

- ▶ 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, en application de l'article 200 du Code général des impôts
- ▶ 75% de votre IFI, dans la limite d'une réduction de 50.000 €, en application de l'article 978 du Code général des impôts
- ▶ 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 20.000 € de don ou de 0,5% de votre CA, en application de l'article 238 bis du Code général des impôts



L'ANRH



L'ANRH a pour but « ...l'insertion dans la société civile et/ou le monde du travail des personnes adultes qui, en raison de leur handicap physique et/ou psychique, sont en situation de délaissement, de marginalisation ou d'exclusion sociale ou subissent des atteintes à leur intégrité et leur dignité humaine, ainsi que l'amélioration de la situation matérielle et morale des personnes qu'elle a en charge. »

(Art. 1er des Statuts)

« Acteur majeur de l'Économie Sociale et Solidaire au niveau national, créateur d'emplois depuis 1954, l'association ANRH favorise l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap par la création d'emplois durables. Nous accueillons, accompagnons et formons plus de 1.500 personnes en situation de handicap au sein de nos 24 établissements :

- ▶ **19** Entreprises Adaptées (EA),
- ▶ **4** Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT),
- ▶ **1** Centre de Rééducation Professionnelle (CRP).

Nous développons et adaptons l'organisation du travail en fonction des compétences et des possibilités de chacun et facilitons la mobilité professionnelle au sein de nos établissements, sur sites clients et vers les entreprises dites classiques.

L'ANRH, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1968, est habilitée à recevoir mécénat, dons et legs.

Pour en savoir plus et échanger avec les porteurs du projet :

Contact



Jean-Christophe LEMAIRE

Directeur de l'Entreprise Adaptée ANRH de Épône

jc.lemaire@anrh.fr



Fabrice VAN KOTE

Secrétaire général de l'ANRH

f.vankote@anrh.fr



Créateur d'emplois depuis 1954

Association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés.

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 19 février 1968.

Siège social : 17, Impasse Truillot 75011 Paris